



Sur la voie de la compréhension des « prairies »



Après une première journée consacrée à la compréhension et la vision partagée du paysage en croisant tous les regards et les usages, cette seconde journée sera l'occasion d'utiliser les acquis de ce diagnostic pour approfondir la multifonctionnalité de ce milieu que représente la prairie en Haute-Bruche.

Les « trésors cachés » de nos prairies

Par Sylvain PLANTUREUX

Ingénieur agronome - Directeur adjoint UMR
Nancy-Université - INRA Agronomie et Environnement
Nancy-Colmar

Un patrimoine, c'est ce que nous héritons de nos ascendants, et que nous devons gérer au mieux pour en profiter et pour pouvoir le léguer en bon état à nos enfants. Les prairies qui couvrent nos paysages constituent un véritable patrimoine naturel et économique, mais sommes-nous pleinement conscients de la valeur réelle de ce patrimoine ?

Face à une prairie, chacun d'entre nous a sa propre opinion sur la valeur de ce qu'il regarde : l'éleveur y remarquera l'herbe abondante pour nourrir les vaches, l'humidité qui limite l'exploitation, la haie qui apporte de l'ombre au troupeau, le promeneur appréciera la beauté de la végétation, l'ouverture sur un panorama plus lointain, le naturaliste la rareté de certaines espèces, l'apiculteur l'intensité de floraison et l'abri d'une haie, ... Nous ne voyons généralement que certaines des valeurs de la prairie, alors que celle-ci recèle des « trésors cachés ».

Le programme de la journée propose aux participants d'estimer les valeurs de prairies de la Haute-Bruche. Attribuer une valeur à une prairie, c'est d'abord s'interroger sur ses fonctions, qu'elles soient agricoles ou environnementales,

et rechercher les éléments ou les indices qui permettent de faire ce diagnostic. C'est aller d'une vision locale – l'intérêt d'une zone particulière ou d'un arbre isolé – à une vision globale – la surface des éléments qui composent la prairie, les bordures de la prairie, son insertion dans le paysage. C'est envisager que le paysage et ses composants peuvent avoir de multiples fonctions. Nous chercherons par exemple à percevoir en quoi les prairies peuvent servir à rendre bien d'autres services que celui de fournir une quantité d'herbe pour nourrir des animaux, que ce soit pour les agriculteurs ou pour les autres catégories d'acteurs du territoire.

Comment déceler ces « trésors cachés » des prairies ? En croisant d'abord nos points de vue, nos attentes, et en mobilisant ensuite des outils d'analyse de la valeur des prairies et des paysages.

« Qu'est-ce donc qu'une mauvaise herbe, sinon une plante dont on n'a pas encore découvert les vertus ? »

Ralph Waldo Emerson

– Qu'est-ce qu'on mange aujourd'hui ? – De l'herbe, encore de l'herbe... Nom de Dieu !



SUR LA VOIE DE LA COMPRÉHENSION DES « PRAIRIES »

Conjuguer les VALEURS

Avant tout, il est indispensable de définir ce que l'on entend par le terme VALEUR. D'après le Petit Robert, quatre sens possibles mais nous nous focaliserons sur la seconde et quatrième définition, à savoir, VALEUR signifie d'une part, « *Caractère mesurable d'un objet en tant que susceptible d'être échangé, d'être désiré* » et d'autre part, « *Caractère de ce qui répond aux normes idéales de son type, qui a de la qualité, de ce qui répond à certaines fins (sens) et produit l'effet souhaité (efficacité, utilité)* »

Nul doute que le territoire de la Haute-Bruche a de la VALEUR ; aussi, les acteurs agricoles, recherchent-ils uniquement une valeur agronomique et fourragère de leurs prairies ? Les écologistes et autres naturalistes, leurs intérêts portent-ils uniquement sur une valeur biologique de ces espaces ouverts ? Et pour les responsables locaux, élus, présidents d'associations foncières pastorales, leurs actions se limitent-elles uniquement à une valeur paysagère ?

De tout évidence, ce n'est pas le cas en Haute-Bruche et cela a pu être vérifié lors de la première journée où le diagnostic paysager et environnemental a pu être posé simplement avec des grilles de lecture du paysage et de la prairie et discuté entre tous ces acteurs.

L'enjeu de cette seconde journée est une nouvelle fois de croiser les regards et, à l'aide d'outils plus élaborés, de décloisonner l'appréhension de la notion de valeur en amenant chaque acteur à définir le « *caractère mesurable* » et à surpasser le « *caractère de ce qui répond aux normes de son type* ».

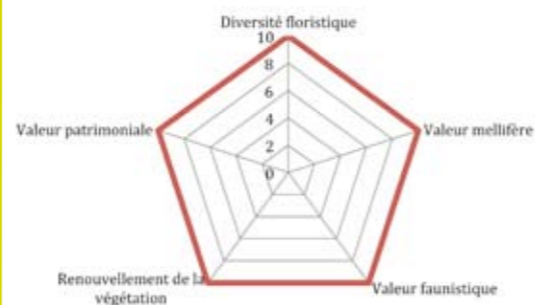


Trois outils d'analyse, mis en place par nos experts, serviront de support à cette journée. Ils sont tirés du travail effectué dans le cadre du concours national de Prairies Fleuries et du travail réalisé par le ministère de l'Agriculture en collaboration avec la Bergerie de Rambouillet et l'ENSP de Versailles. Ils doivent conforter une approche **agri-écologique-paysagère** des espaces pastoraux de la Haute-Bruche.

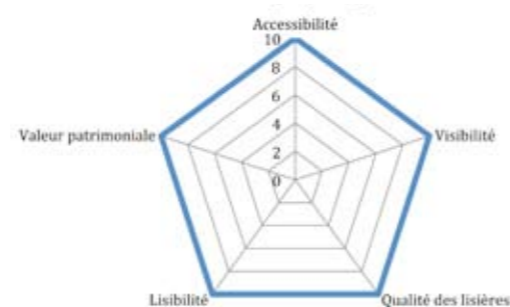
► Valeur agricole : 5 axes



► Valeur écologique : 5 axes



► Valeur paysagère : 5 axes



Un lexique, par valeur et sur chaque axe, s'impose pour permettre, sur le terrain, une analyse individuelle la plus objective possible !

VALEUR AGRICOLE

Productivité

Cette propriété permet de juger de la capacité de la prairie à produire de la biomasse, c'est-à-dire à contribuer aux stocks fourragers, ou à la ressource disponible pour le pâturage. L'estimation de la productivité doit être relativisée en fonction des conditions pédoclimatiques de la parcelle.

Souplesse d'exploitation pour la fauche et aptitude à un pâturage en report sur pied

Une prairie souple est une prairie qui peut être exploitée (par la fauche ou par le pâturage) à des dates variables sans pour autant pénaliser son rendement, sa valeur nutritive ou son appétence.

Valeur nutritive

La valeur nutritive de la végétation correspond à la quantité de nutriments (exprimée de façon diverse : fibres, énergie, azote, PDI...) par kg de matière (exprimée en matière fraîche ou sèche).

Appétence et santé des troupeaux

L'appétence d'un aliment se caractérise par sa capacité à donner envie (motivation des animaux à le consommer) mais aussi à satisfaire les besoins alimentaires concourant à la bonne santé de l'animal.

Maîtrise des dynamiques de végétation

L'observation des dynamiques de végétation est indispensable pour évaluer si les ressources alimentaires seront reproduites au fil des années. Au pâturage, lorsque les pratiques ne maîtrisent pas les dynamiques d'invasion par les ligneux, la valeur agricole sera pénalisée assez vite dans les années suivantes.



VALEUR ECOLOGIQUE

Diversité floristique

La qualité écologique des prairies fleuries est par définition liée à un critère simple : la richesse en espèces floristiques. Les parcelles sont souvent constituées de plusieurs faciès de végétation aux conditions écologiques différentes, au gré des variations et accidents de terrain.

Renouvellement de la végétation

Les prairies fleuries sont des milieux répondant à des fonctionnements écologiques plus proches des milieux naturels que des surfaces cultivées. Leur dynamique naturelle assure leur renouvellement, largement influencé par les pratiques agricoles, qui doivent maîtriser la reproduction naturelle des ressources.

Valeur patrimoniale

La conservation des habitats semi-naturels d'intérêt communautaire (référence à la directive Habitat Faune - Natura 2000) ou remarquables (références régionales ou locales) est fréquente dans les prairies naturelles riches en espèces. Il s'agit d'habitats de prés de fauche, de pelouses, de landes ou de sous-bois. La présence d'espèces floristiques d'intérêt patrimonial est fréquente également dans ces milieux.

Valeur faunistique

Les oiseaux concentrent l'intérêt des naturalistes mais derrière cette notion se cache également l'ensemble des espèces animales présentes dans un espace géographique ou un écosystème déterminé. Les prairies ont pour la faune sauvage une triple fonction en tant que lieu d'alimentation, de reproduction et de refuge.

Valeur mellifère

La valeur mellifère s'estime au regard de l'abondance et la diversité des plantes nectarifères ou pollinifères dans la prairie (y compris haies, buissons, etc.). Le potentiel mellifère des prairies attire une multitude d'abeilles et d'insectes aux différents stades de développement de la végétation.



VALEUR PAYSAGERE

Accessibilité

Une prairie que l'on voit ou non mais où l'on ne peut aller (que ce soit à pied, à vélo ou à moto), car il n'y a aucun moyen d'accès, perd une partie de son intérêt, que ce soit pour les habitants ou pour les touristes. Aussi, cette notion doit être nuancée par un indice de gêne que cela peut occasionner pour le gestionnaire.

Visibilité

Correspond à la qualité de ce qui peut être vu. Aussi, une prairie non visible sauf pour celui qui la cultive, perd de sa «valeur». Elle a peu de chance d'entrer dans le domaine du perçu et du bien commun même si elle est d'une grande beauté et que quelques connaisseurs l'apprécient.

Qualité des lisières

Une prairie constitue un élément du paysage, la façon dont elle s'inscrit avec les autres parcelles qui la jouxtent contribue à lui donner une importance paysagère plus ou moins grande. Les lisières peuvent servir de masques visuels, regrettables dans certains cas, favorables dans d'autres. La qualité des lisières joue un rôle de corridor écologique pour la faune et la flore ; on entend par «lisière», l'ensemble des éléments tels que haies diversifiées et étagées, arbres isolés, trognes, vergers et prés vergers, murets, mares ou zones humides, bosquets, faciès d'embranchement, fossés ou talus, arbres morts etc.

Lisibilité

Correspond à la qualité de ce qui peut être lu. Aussi, une prairie peut contribuer plus ou moins, du fait de son caractère entretenu, de son accessibilité, de sa situation (fond de vallée, coteau, cœur de village, espace sommital,...), à rendre l'ensemble du paysage plus lisible, plus compréhensible. Le paysage de moyenne montagne se caractérisait jadis par des fonds de vallée ouverts, des coteaux cultivés, des pâturages entretenus et concourait à la définition d'un paysage «jardiné» lisible de tous !

Valeur patrimoniale

Une prairie peut présenter un intérêt particulier car reflétant un mode de culture ou des pratiques rares ou menacées ou au contraire originales et novatrices qui doivent dans la mesure du possible être préservées et révélées. On retrouve par exemple, dans la prairie humide de fond de vallée typique des vallées vosgiennes, le système de fossés («royes» et «mère-royes») qui assurait une fonction mixte (drainage et irrigation) et qui se décrypte au niveau du parcellaire.

L'exploitation agricole de : M. Mickael Rochel

- *Forme juridique de l'exploitation : exploitation individuelle*
- *Siège de l'exploitation : commune de Belmont*
- *Date d'installation : 2008*
- *Diplôme du chef d'exploitation : BPREA*
- *Superficie exploitée : 138 ha*
 - *pâturage : 80 ha*
 - *fauçage : 58 ha*
- *Surfaces exploitées sur les communes de Belmont, Bellefosse, Plaine, Saulxures, La Broque, Fouday, Solbach*
- *Production animale : 92 vaches, race Vosgienne*
- *Production : viande*
- *Vente : principalement en vente directe*
- *Production fourragère annuelle : 175 T/an (foin et regain)*
- *Autonomie fourragère : non, manque 15 T/an*
- *Hivernage : 6 mois*
- *Contrats : CAD puis MAET et PHAE*
- *Exploitation agro-biologique : non, tant que l'autonomie fourragère n'est pas atteinte !*

LE PROGRAMME

Un diagnostic approfondi et des valeurs décryptées avec nos deux experts : Sylvain Plantureux & Régis Ambroise sur les parcelles exploitées par M. Mickael ROCHEL.

- 8^{h30} Café d'accueil et présentation de la journée à la salle polyvalente de La Broque.
- 8^{h55} Intervention en salle de nos experts : Méthodes de diagnostic au regard des acquis de la première journée – Méthodes d'analyse de la prairie au regard de la notion de valeur agricole, écologique et paysagère.
- 11^{h00} Visite de terrain : Mise en œuvre des outils d'analyse "valeurs" en fond de vallée.
- 12^{h00} Déjeuner à la ferme auberge de Bellefosse
- 13^{h45} Visite de terrain : Mise en œuvre des outils d'analyse "valeurs" sur Bellefosse et Belmont (côteau et pâturage)
- 15^{h45} Synthèse de la journée au cœur du bâtiment agricole de M. Mickael Rochel - Discussion débat sur les acquis de la journée
- 17^h Conclusion des débats et retour sur La Broque.



Communauté de Communes de la Haute-Bruche
114, Grand'Rue 67130 Schirmeck
Tél. : 03 88 97 86 20 - Fax : 03 88 47 46 45
E-mail : contact@hautebruche.com
Site internet : www.hautebruche.com
Blog : www.visionpaysagee.org



C'est ensemble que se construit l'avenir des territoires